

Pourquoi une Marche mondiale des femmes en 2010?

En juin 1995, 800 marcheuses québécoises retrouvent, devant le Parlement de Québec, près de 15 000 personnes. Ensemble, elles réclament « du pain et des roses ». La réussite de cette (dé) marche contre la pauvreté, initiée par la Fédération des femmes du Québec, encourage la tenue d'une action d'une plus large envergure. Une première marche mondiale coalise en l'an 2000 des femmes de 161 pays afin de lutter contre la violence et la pauvreté. Dans toutes les régions du monde, tout comme au Québec, des dizaines de milliers de femmes se découvrent « 2000 bonnes raisons de marcher ». Le mouvement ne s'arrêtera plus. La Marche mondiale des femmes de cette année (MMF-2010) est là pour le rappeler : « tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche! »



Silvie Lemelin
Enseignante au cégep de Victoriaville et coordonnatrice du comité consultatif de la condition des femmes (CCCF) de la FEC

De Bukavu à Rimouski

Du 8 mars au 17 octobre 2010, des femmes du monde entier revendiquent dans leur région respective et multiplient les actions en faveur du bien commun et de l'accès aux ressources, du travail et de l'autonomie économique des femmes, de la paix et de la démilitarisation, et contre la violence envers les femmes. Ce volet international prend fin à Bukavu (République démocratique du Congo) avec une marche pour la paix qui souligne les liens entre la violence envers les femmes, les conflits et la militarisation.

Au Québec, chaque région organise entre le 12 et le 16 octobre des activités thématiques liées à l'une des sept revendications adoptées par la coordination québécoise de la MMF. Le tout se termine dans un grand rassemblement militant et festif le 17 octobre, à Rimouski.

Revendications québécoises

La MMF exige du gouvernement Harper qu'il signe enfin la *Déclaration internationale sur les droits des peuples autochtones*¹, qu'il garantisse le droit à l'avortement et qu'il retire les Forces canadiennes de l'Afghanistan. Au gouvernement Charest, la MMF demande de hausser le salaire minimum à 10,69 \$ l'heure et d'abolir les catégories à l'aide sociale qui perpétuent les préjugés de « méritantes » et « non méritantes ». Elle réclame également la consolidation des services d'avortement gratuits dans toutes les régions. Plus ambitieuse encore, elle s'oppose à la privatisation du bien commun et à la hausse de la tarification des services publics.

En éducation

Au même titre que l'eau ou la santé, l'éducation fait partie du bien commun, elle est un droit fondamental et



devrait être accessible à toutes et à tous. Pourtant, l'accessibilité aux études postsecondaires demeure difficile; la hausse des multi-

Le comité de la condition des femmes de la FEC :

- ✓ Présent dans les activités régionales de la MMF
- ✓ Présent au Réseau des femmes de la CSQ du 15 au 16 octobre à Rimouski
- ✓ Présent au grand rassemblement national de Rimouski le 17 octobre

Silvie Lemelin, coordonnatrice	Catherine Paradis, responsable politique
Johanne Allard, Victoriaville	Marie Charbonneau et Louise Pagé, Bois-de-Boulogne
Nadine Bédard-St-Pierre, Sainte-Foy	Nancy Vigneau, Îles-de-la-Madeleine
Micheline Mayrand, Gérald-Godin	Naïma Najeh, Rimouski
Catherine Van Coppenolle, Rivière-du-Loup	Shirley St.James, Sorel-Tracy

Votre syndicat n'est pas encore représenté au comité?
Joignez-vous à nous! Contactez votre syndicat ou écrivez à lemelin.silvie@cgpvicto.qc.ca

plus frais contraint à l'abandon plusieurs jeunes. Néanmoins, le gouvernement Charest entend promouvoir une hausse des droits de scolarité. On peut craindre qu'elle menace la poursuite des études pour les plus pauvres, tel-

les les mères de familles monoparentales. Le régime de prêts et bourses suffit rarement à subvenir à leurs besoins, d'autant que l'on considère les pensions alimentaires pour enfants parmi les revenus du parent étudiant.²

Par ailleurs, la MMF rappelle l'utilité d'un cours d'éducation à la sexualité dans les écoles du Québec et exige qu'il soit réinstauré dans une perspective qui encourage les rapports égalitaires, non sexistes et non hétérosexistes.³ Dans la foulée, elle revendique aussi l'adoption d'une législation contraignante sur les publicités sexistes.

Le recrutement militaire dans les établissements d'enseignement du Québec préoccupe également la MMF. L'armée canadienne a entrepris sa plus importante campagne de recrutement depuis la Deuxième Guerre mondiale.⁴ Son objectif : augmenter ses effectifs de 20 % en cinq ans. Sa principale cible : la population d'âge scolaire. Nos cégeps doivent fermer leurs portes aux recruteurs. Ceux-ci incitent les jeunes à s'enrôler en échange d'études subventionnées, sans dévoiler les inconvénients, les risques inhérents et les particularités de la culture militaire.

Qu'avons-nous gagné?

La marche « Du pain et des roses » a permis d'obtenir une augmentation du nombre de logements sociaux, la réduction du temps de parrainage par leur époux de dix à trois ans pour les femmes immigrantes et la *Loi sur l'équité salariale*. Après la MMF-2000, le gouvernement péquiste avait amèrement déçu. L'augmentation du salaire minimum (0,10 \$/h!) était ridicule. Cependant, le réinvestissement dans la lutte contre la violence conjugale et un meilleur soutien aux centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) se sont révélés de meilleurs gains.

Que faut-il espérer?

Les ministres et députés ont reçu les revendications de la MMF-2010. La revendication contre la privatisation des services publics n'a pas été reçue avec beaucoup d'enthousiasme. Peut-on espérer des gains en matière d'éducation sexuelle, notamment? Les engagements formels se font attendre, mais d'ici là, les actions de la MMF-2010 auront sensibilisé la population et réaffirmé la pertinence de l'analyse féministe.

- 1 Le Canada est l'un des deux seuls pays à ne pas l'avoir fait.
- 2 À l'exception de 1200 \$ par année d'attribution.
- 3 L'éducation à la sexualité était incluse dans le cours de formation personnelle et sociale, disparu progressivement à partir de 2001 dans le cadre de la réforme scolaire.
- 4 Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, *Cahier des revendications 2010*, avril 2010, p. 50

L'impact du renouveau pédagogique au secondaire sur la pratique enseignante au collégial

Ils sont là!

Voilà. Ils sont là. On les attendait avec impatience — anxiété serait peut-être plus juste. Et c'est bien normal. Tant de rumeurs, d'informations et de points de vue contradictoires ont circulé sur le renouveau pédagogique, tant de modifications ont été apportées à ce programme qui n'a évidemment pas été appliqué partout de la même manière... Maintenant que « les enfants de la réforme » sont sur nos bancs, qu'observe-t-on? Difficile à dire. Parce qu'il est encore bien tôt, certes, mais aussi parce que cette cohorte est toute particulière : elle n'a pas vraiment été « exposée » au renouveau pédagogique. Elle ne sera d'ailleurs pas prise en compte par le comité d'évaluation de la mise en œuvre du renouveau pédagogique à l'enseignement secondaire.¹



Catherine Paradis
3^e vice-présidente à la FEC-CSQ et enseignante au cégep de Rimouski

Dans les faits, les élèves semblent-ils bien préparés aux études collégiales? Les différents parcours au secondaire (en formation générale, en mathématiques et en sciences) semblent-ils nécessiter la mise en place de mesures d'aide ou de mise à niveau sup-

plémentaires au collégial? Sera-t-il nécessaire de réviser les préalables à certains programmes? Nous devons, en 2010-2011 et au cours des années suivantes, être attentifs aux impacts du renouveau pédagogique au secondaire sur notre pratique enseignante afin de préserver notre autonomie professionnelle et de prévenir une surcharge de travail. D'ailleurs, dans son avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur la transition entre le secondaire et le collégial, le Conseil supérieur de l'éducation recommande aux enseignant-

tes et enseignants du collégial d'évaluer les « effets du renouveau pédagogique sur leur propre enseignement » et de « se livrer à un examen approfondi de sa portée »². À court terme, il faudra notamment s'assurer que nos directions n'utilisent pas le prétexte du renouveau pédagogique pour nous « obliger » à changer nos pratiques. N'oublions pas que la transition du secondaire au collégial requiert toujours une adaptation de la part des élèves.

Pour le moment, l'arrimage entre le renouveau pédagogique au secondaire et



Photographies : Jean-F. Leblanc/Agence Stock

le collégial demeure une équation complexe pleine d'inconnues. La FEC sondera ses membres en 2011-2012, à l'arrivée de la première « vraie » cohorte, afin d'identifier les problèmes occasionnés par cet arrimage et d'y remédier.

- 1 MELS, *Évaluation de la mise en œuvre du renouveau pédagogique à l'enseignement secondaire*. Cadre d'évaluation, 2008, p. 36.
- 2 MELS, op.cit., p. 23-24.